

Reçu par mail le 24/02/15



LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.
Agréé par la Province des Îles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur : **TROPIC IMMOBILIER**
N° d'enregistrement : **1407584**
Nature du prélèvement : **EAU USEE**
Lieu du prélèvement : **STEP DUANA**
Bilan 24h Sortie

Echantillon prélevé par : NR/SW
Date de prélèvement : 23/12/14 à 13:00
Date d'arrivée au laboratoire : 23/12/14 à 14:12
Date début d'analyse : 23/12/14
Date de validation : 29/12/14

Paramètres	Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES			
pH	7,22		0,05
Méthode d'analyse : NF EN ISO 10523)			0,1
Température de mesure du pH	17,9	°C	
Méthode d'analyse : THERMOMÈTRE)			1
PARAMETRES CHIMIQUES			
Demande biochimique en oxygène	12	mg/l en O2	2
Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)			3
Matières en suspension	4	mg/l	
Méthode d'analyse : NF EN 872)			
ST-DCO	65	mg/l en O2	
Méthode d'analyse : ISO 15705)			

COMMENTAIRES :

- Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.
- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse surfacique est comprise entre 0,0850g et 0,170g.



Siège social : 13, rue Edmond Harbulot - PK6 - BP 812 - 98845 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie
Tél. 41 37 37 / Urgences : 41 37 38 - Fax : 43 81 28 - mail : cde@cde.nc

S.A.S au capital de 510 535 000 F C.F.P. - RC B 213652 - RIDET 213652 002
Régistre RNC : 14889 00001 10098001000 51 - C.C.P. : 14158 01022 00508478051 88 - B.C.I. : 17499 00010 11307702011 06



Nouméa, le 29 Décembre 2014

Le Chef de Laboratoire,

ENCAN/13
Indice de révision : a

ARRIVEE LE 26 FEV. 2015

PROVINCE SUD N° 6298

Dir	CM Jun	CM EDT	SHOT	SAF	SPPR	SEE	SAPA
					X		

AFFECTE

COPIE

OBSERVATIONS
NM → BEI 02103 → JM



Siège social : 13, rue Edmond Harbulot - PK6 - BP 812 - 98845 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie
Tél. 41 37 37 / Urgences : 41 37 38 - Fax : 43 81 28 - mail : cde@cde.nc

S.A.S au capital de 510 535 000 F C.F.P. - RC B 213652 - RIDET 213652 002
Régistre RNC : 14889 00001 10098001000 51 - C.C.P. : 14158 01022 00508478051 88 - B.C.I. : 17499 00010 11307702011 06



DOIT : TROPIC IMMOBILIER
BP 8104
98807 NOUMEA CEDEX

Nouméa, le 29 Décembre 2014

A l'attention de : Isabelle DANIEL

Affaire suivie par : VANESSA LAVIGNE

Voire bon de commande :

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous la facture relative aux analyses :

1407584

FACTURE N° 1401394

	15.967
Analyses	1.203
Flaconnage	6.016
Déplacement	23.186
Total avant remise	0
Remise	23.186
Total H.T.	1.159
Taxe	

24.345

TOTAL T.T.C. F.CFP...

Arrêté la présente facture à la somme de :

VINGT QUATRE MILLE TROIS CENT QUARANTE CINQ FRANCS

Le Chef de Laboratoire,

La Direction,

Siège social : 13, rue Edmond Harbulot - PK6 - BP 812 - 98845 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie
Tél. 41 37 37 / Urgences : 41 37 38 - Fax : 43 81 28 - mail : cde@cde.nc

S.A.S au capital de 510 535 000 F CFP - RC B 213652 - RIDET 213652 002
Banque BNC : 14889 00001 10098001000 51 - C.C.P. : 14158 01022 00508478051 88 - B.C.I. : 17499 00010 11307702011 06



Paramètres	Total
Echantillon n° 1407584	1.203
SFLAC Flaconnage	15.967
STEPSA Liste	17.170
<i>Sous-total échantillon n° 1407584</i>	

